

LA CROIX

Paris : la police intervient à la Gaîté lyrique pour évacuer les jeunes migrants

Par La Croix (avec AFP), le 18/3/2025 à 07h46

Les forces de l'ordre sont intervenues mardi 18 mars 2025 au matin à la Gaîté lyrique à Paris pour évacuer ce lieu culturel occupé depuis plus de trois mois par des centaines de jeunes migrants demandant à être hébergés. La préfecture de police avait annoncé la veille l'évacuation imminente de ce lieu.

Des coups de matraque et des cris de protestation : les forces de l'ordre ont procédé mardi 18 mars matin à l'évacuation sous tension de la Gaîté lyrique, lieu culturel au cœur de Paris qui était occupé depuis plus de trois mois par des centaines de jeunes migrants.

Peu avant 06 h 00 et dans les minutes qui ont suivi, des CRS et gendarmes mobiles ont forcé les cordons formés devant le théâtre par plusieurs dizaines de militants soutenant l'occupation, dans un climat houleux.

Les forces de l'ordre sont ensuite entrées à l'intérieur de l'édifice situé dans le 3e arrondissement, a constaté une journaliste, qui a également vu de jeunes migrants sortir du bâtiment avec leurs affaires personnelles pour se diriger vers une rue adjacente. De nombreux sacs et valises ont été laissés devant le théâtre.

La députée de gauche radicale Danielle Simonnet, présente sur place, a dénoncé une « *intervention extrêmement violente* ».

À la Gaîté-Lyrique, l'attente d'une solution pour les occupants du lieu culturel

« *Nous sommes tous des enfants d'immigrés* », ont scandé jeunes migrants et manifestants venus en soutien, encerclés par des membres des forces de l'ordre casqués.

Le préfet de police de Paris avait pris lundi un arrêté ordonnant l'évacuation rapide de ce lieu occupé depuis le 10 février par de jeunes migrants venus notamment d'Afrique subsaharienne – jusqu'à 450 environ – demandant à être hébergés et affirmant être des mineurs devant être reconnus comme tels.

Le préfet Laurent Nuñez a invoqué un « *trouble à l'ordre public* » pour justifier l'évacuation. Il a promis que des solutions d'hébergement seraient proposées aux jeunes migrants et que leur situation administrative serait examinée.

Des agents de la préfecture d'Île-de-France chargés de l'hébergement d'urgence, vêtus d'une chasuble rouge, étaient présents mardi matin sur place et discutaient avec de jeunes exilés.

Occupation depuis décembre

Le 10 décembre, un premier groupe d'environ 200 jeunes migrants rassemblés dans le « *Collectif des jeunes du parc de Belleville* » s'était installé à la Gaîté lyrique.

La Gaîté Lyrique avait annulé sa programmation culturelle depuis le 17 décembre, se disant compréhensive et dénonçant « *à la fois l'occupation et l'inaction des autorités* ».

Depuis le début de l'occupation, la mairie et l'État se sont renvoyé la balle. Saisi par la ville de Paris, propriétaire de la salle de spectacle, le juge des référés du tribunal administratif avait ordonné le 13 février l'évacuation dans un délai d'un mois.

Gaîté-Lyrique : pourquoi 250 mineurs isolés occupent-ils la salle de spectacle ?

Mais la mairie a indiqué qu'elle ne ferait pas appel à la force publique, affirmant avoir lancé cette procédure pour forcer l'État, compétent en matière d'hébergement d'urgence, à « prendre ses responsabilités ».

Une banderole noire ornait toujours mardi la façade du bâtiment, au-dessus de l'entrée : « *Gaîté lyrique occupée. 400 vies en danger, 80 emplois menacés* ». Les salariés de l'établissement l'ont accrochée avant de partir le 26 février, exerçant leur droit de retrait alors que, depuis mi-décembre, le lieu culturel était fermé au public.

L'occupation de la Gaîté lyrique était devenue emblématique des tensions sur la question migratoire entre militants de gauche radicale, soutenant les exilés, et une extrême droite hostile à leur accueil en France.

Le 28 février, le milliardaire et puissant allié de Donald Trump, Elon Musk, avait relayé sur X un article du journal britannique Daily Mail sur la situation du théâtre parisien, fustigeant une « *empathie suicidaire* » menaçant selon lui la « *civilisation* ».

La Croix (avec AFP)